

PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE : DISPOSITIFS COMMUNS À LA DE ET À LA DPMA - ANNÉE 2004-2005

Note du 25-6-2004
NOR : MEND0401406X
RLR : 613-1
DE - DPMA

■ Pour la deuxième année consécutive, le programme national de pilotage de la formation continue fait l'objet d'une publication commune à la direction de l'encadrement et la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

Cela traduit une véritable volonté de cohérence de la formation continue des personnels IATOS et d'encadrement.

En effet, tant dans les dispositifs élaborés et mis en œuvre conjointement par les deux directions que dans ceux qui sont propres à chacune d'elles, nous avons voulu privilégier l'intercatégorialité et la complémentarité dans l'accompagnement des chantiers majeurs pour notre institution, afin de renforcer la cohésion des actions menées dans les académies et

les établissements.

Le premier bilan des dispositifs 2003-2004 nous incite fortement à poursuivre dans cette voie, puisqu'il indique un véritable intérêt pour une telle démarche, montrant ainsi la volonté de tous les personnels d'œuvrer, ensemble, à la réussite des élèves dans un système éducatif en évolution.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice de l'encadrement
Marie-France MORAUX
Le directeur des personnels,
de la modernisation et de l'administration
Dominique ANTOINE

IDENTIFIANT
04NDEP0001

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES CHEFS DE DIVISION DES RECTORATS
ET DES CONSEILLERS TECHNIQUES DE RECTEURS (SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ)
NOUVELLEMENT NOMMÉS

Objectifs du dispositif : la réforme de l'État et la modernisation de l'administration modifient déjà le fonctionnement et les missions des services des rectorats (réforme de la notation, mise en place de l'évaluation, mise en œuvre d'une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, nouvelle loi organique relative aux lois de finances : LOLF). La compréhension des évolutions est indispensable pour donner du sens aux pratiques managériales des cadres de la fonction publique. Le management opérationnel devra également s'inscrire dans cette problématique de conduite du changement. De ce fait, les chefs de division des rectorats voient leur rôle et leurs missions de plus en plus axés sur le pilotage, la stratégie de projet, le management et l'évaluation des politiques publiques ; les personnels affectés pour la première fois à l'encadrement de division ont à satisfaire à des exigences que leurs fonctions antérieures ne leur ont pas toujours permis de connaître. Il importe donc à la fois de favoriser le développement d'une culture commune, d'appréhender les différentes dimensions du management, de développer les savoir-faire nécessaires pour chacune de ces dimensions en fournissant notamment des outils immédiatement opérationnels.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et direction de l'encadrement (ESEN)

Candidature en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 10 jours

MODULE 1 : MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE : DU DIAGNOSTIC AUX OBJECTIFS DU SERVICE

Objectifs pédagogiques : à travers les évolutions de la fonction management, de Taylor au management par les compétences, permettre aux participants de s'approprier des outils comme l'analyse des situations de travail ; le management des compétences ; l'animation du collectif de travail.

Contenu :

- Analyse des situations de travail : organisation du travail, planification du travail, résolution de problèmes ;
- Management des compétences : gestion des compétences, du potentiel, développement des compétences (évaluation de la compétences collective, plans de formation) ;
- Animation du collectif de travail : management par objectifs, gestion de la motivation, évaluation et notation, gestion des conflits. Pour appréhender ce module, il sera essentiel de le connecter aux évolutions en cours (ARTI, réforme de la notation) et aux atouts du secteur public (grande variété de fonctions, possibilité de faire évoluer les postes de travail).

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteur, sociaux et de santé, nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Dates : novembre 2004

Lieu : Paris

MODULE 2 : MANAGEMENT DES MOYENS : CONTRÔLE DE GESTION ET LOLF

Objectifs pédagogiques : la modernisation de l'administration repose notamment sur la maîtrise et l'efficacité de la dépense publique : LOLF, décentralisation, développement durable, qualité... Il peut être opportun de rappeler à ce propos que le manager est d'abord un gestionnaire de ressources : ressources humaines, activités du service, ressources budgétaires (financières et matérielles).

Contenu :

Management des ressources budgétaires :

- tableau de bord de pilotage des ressources budgétaires ;
- contrôle de gestion budgétaire ;
- indicateurs et critères de performance.

Management des activités et des ressources humaines :

- l'organisation du travail ;
- les tableaux de bord de pilotage d'une division ;
- la planification du travail.

Pour appréhender ce module, une bonne connaissance des enjeux de la LOLF est souhaitée.

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteur, sociaux et de santé, nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18

Dates : janvier 2005

Lieu : à déterminer

MODULE 3 : COMMUNICATION

Objectifs pédagogiques : la réussite de la conduite des réformes en cours et la mise en œuvre des changements qu'elle requiert résident non seulement dans l'implication du management opérationnel mais également dans sa capacité à en comprendre et à en faire partager la logique et les objectifs. Il s'agit donc à la fois de l'efficacité personnelle des chefs de division et de leur capacité à manager les informations et la communication.

Contenu :

Management des informations et de la communication :

- logiques de communication d'un chef de division (institutionnelle, informelle, transversale, circuits de diffusion de l'information...);
- communication à l'externe (activités et prestations, représentations et image...);

Efficacité personnelle du manager :

- gestion du temps ;
- conduite de réunion (techniques de réunion, entretiens professionnels...);
- prise de décision ;
- délégation et contrôle ;
- négociation ;
- leadership et attitudes comportementales.

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteur, sociaux et de santé, nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : mars 2005

Lieu : à déterminer

MODULE 4 : DÉMARCHE DE PROJET

Objectifs pédagogiques : la réussite de la conduite des réformes en cours et la mise en œuvre des changements qu'elle requiert passent par l'implication du management opérationnel et sa capacité à en comprendre et à en faire partager la logique et les objectifs. L'évolution du rôle et des missions des chefs de divisions des rectorats est de plus en plus axée sur pilotage et management par projet.

Contenu :

Management des projets :

- conduite du changement ;
- conduite et suivi de projets ;
- management par projets.

Évolutions du rôle des managers opérationnels vers le pilotage :

- de l'expert technique à l'animateur coordonnateur ;
- l'organisation du travail ;
- les tableaux de bord de pilotage ;
- la planification du travail.

Public cible : chefs de division des rectorats et conseillers techniques de recteur, sociaux et de santé, nouvellement nommés.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous-groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Dates : mai 2005

Lieu : à déterminer

IDENTIFIANT
04NDEP0002

QUELLE GPEC À L'ÉCHELLE ACADÉMIQUE ?

Objectifs du dispositif : la direction du personnel de la modernisation et de l'administration a inscrit dans son projet de service un chantier de GPEC. Cette action doit, pour pouvoir donner toute sa mesure, être relayée au niveau académique.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et Direction de l'encadrement (ESEN).

Candidature en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 4 jours.

**MODULE 1 : GESTION PRÉVISIONNELLE : ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES,
DÉCLINAISONS ACADÉMIQUES, DÉTERMINATION D'OUTILS APPROPRIÉS**

Objectifs pédagogiques : à partir de la présentation des objectifs et de la démarche ministérielle, appropriation par les acteurs académiques des objectifs et de la démarche pour les décliner en outils de gestion académiques.

Contenu : présentation de la démarche et des objectifs de l'administration centrale. Travail sur l'élaboration d'outils de gestion académiques en cohérence avec la démarche et les objectifs.

Public cible : chefs de division de gestion de personnel, de gestion de moyens en personnel, responsables académiques concernés par la gestion prévisionnelle des emplois.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale.

Module facultatif

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session :

Dates : fin novembre 2004.

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème.

MODULE 2 : LA GPEC ET LA GESTION PAR LES COMPÉTENCES

Objectifs pédagogiques : les grands chantiers de modernisation de l'État - stratégies ministérielles de réforme (SMR), LOLF, nouvel achat public... - vont influencer sur la configuration des inspections académiques et des rectorats et leurs configurations relatives. Comment se donner des outils pour mettre l'agent en capacité de répondre aux exigences de la nouvelle organisation en termes d'évolution de postes et de compétences, avec des niveaux d'effectifs et de personnels contraints.

Contenu : réflexion et pistes d'action (recrutement, formation, requalification des emplois) pour adapter les compétences des personnels aux besoins des services (IA, rectorat, EPLE...). Présentation d'expériences académiques. Analyse méthodologique et élaboration d'un référentiel des compétences cibles ; repérage des métiers sensibles et émergents.

Public cible : responsables de formation, chefs de division de gestion de personnel, de gestion de moyens en personnel, responsables académiques concernés par la gestion prévisionnelle des compétences.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale.

Module facultatif

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12

Session

Dates : janvier 2005.

Lieu : Paris

IDENTIFIANT
04NDEP0003

RÉFORME DE L'ÉVALUATION/NOTATION : 2ÈME PHASE

Objectifs du dispositif : le caractère novateur de la démarche d'évaluation ne doit pas faire oublier toutes les implications du décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 pour la notation. La prise en compte de la logique de l'évaluation par les acteurs de la notation - et réciproquement - est nécessaire pour une articulation harmonieuse des deux dispositifs.

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et Direction de l'encadrement (ESEN)

Candidature en académie : avant le 10 septembre 2004

Nombre de places : 150

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE : ENTRETIEN D'ÉVALUATION ET NOTATION : ARTICULER CES DEUX DISPOSITIFS DISTINCTS POUR DONNER UN ENSEMBLE COHÉRENT

Objectifs pédagogiques : donner les méthodes et les moyens aux personnes ressources pour transmettre la démarche de l'entretien professionnel et l'articuler avec le dispositif de notation.

Contenu : à partir de l'expérience des premiers entretiens et de la présentation par le bureau DPMA B2 du contenu et de la logique de la circulaire qui présente le dispositif global (évaluation et notation) élaboration de projets de dispositifs académiques (compte rendu d'entretien, appréciation générale, proposition de progression de note, commissions d'harmonisation...).

Public cible : gestionnaires de personnels des rectorats + personnes ressources entretien d'évaluation. Importance d'un public mixte.

Forme/Modalités : stage présentiel

Responsables pédagogiques : Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale

Module obligatoire

Nombre de participants : 150

Durée en heures : 12

Session : cinq sessions de 30 personnes

Dates : 2 sessions en décembre 2004 et 3 en janvier 2005

Lieu : MENESR, 96, bd Bessières, Paris 17ème

IDENTIFIANT
04NDEP0004

ÉVALUER POUR MIEUX AFFECTER

Le décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 relatif aux conditions générales d'évaluation, de notation et d'avancement des fonctionnaires de l'État, précise que l'entretien d'évaluation porte sur les résultats professionnels de l'agent mais également sur ses besoins de formation et ses perspectives d'évolution professionnelle.

Objectifs du dispositif : apporter aux participants des méthodes et outils leur permettant de concevoir et utiliser les entretiens d'évaluation dans la double perspective de l'intérêt de l'agent et de celle du service.

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN) et direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR).

Campagne d'inscription : sans candidature, liste arrêtée par le recteur.

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 2 jours

MODULE UNIQUE

Objectif pédagogique : permettre aux participants, à partir des informations retirées des entretiens individuels d'évaluation, de construire avec les agents évalués des projets d'itinéraires professionnels ou des parcours de formation susceptibles de favoriser leur évolution professionnelle et/ou d'accroître l'efficacité du service.

Contenu : comment concevoir et opérer le questionnement de l'entretien d'évaluation dans la perspective d'obtenir des informations sur :

- les besoins de formation de l'agent ;
- ses vœux d'évolution professionnelle ou de mobilité.

Comment, à partir des apports de l'entretien, mieux utiliser les compétences de l'agent dans l'intérêt du service.

Comment utiliser les entretiens individuels d'évaluation pour établir, à un moment donné, le portefeuille de compétences de son service et en tirer les axes d'une stratégie de formation et de mobilité interne.

Public cible : directeurs des relations et ressources humaines des académies, responsables de services académiques de formation.

Forme/Modalités : stage présentiel (conférences et ateliers).

Responsables pédagogique : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 12

Session

Dates : décembre 2004.

Lieu : Paris.

IDENTIFIANT 04NDEP0005

INTÉGRER LES PRÉCEPTES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE QUOTIDIEN DES EPLE
POUR EN FAIRE UN LIEU D'EXEMPLARITÉ

L'éducation à l'écologie et au développement durable sera généralisée dans les établissements d'enseignement au cours des prochaines années.

L'EPLE, dans ce contexte, doit être lui-même porteur d'exemplarité.

Objectifs du dispositif : sensibiliser les chefs d'établissement et les gestionnaires aux concepts du développement durable, pour leur permettre d'en intégrer progressivement les préceptes dans les pratiques liées au fonctionnement de l'EPLE.

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN) et direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR).

Campagne d'inscription : sans candidature.

Nombre de places : 12

Durée moyenne estimée : 2 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : élaborer des propositions d'action (formation, mutualisation et mise à disposition de ressources) visant à former des personnes ressources pouvant elles-mêmes servir de relais dans la sensibilisation et/ou la formation des chefs d'établissement et/ou gestionnaires des EPLE.

Public cible : experts, personnes-ressources associées au domaine du développement durable, chefs d'établissements, gestionnaires

Forme/Modalités : groupe de travail.

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Nombre de participants : 12

Durée en heures : 12

Dates : 15 et 16 décembre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers

IDENTIFIANT
04NDEP0006

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS (PPMS)

Le décret n° 83-896 du 4 octobre 1983 relatif à l'enseignement des règles générales de sécurité indique notamment que sous la responsabilité du chef d'établissement, tous les membres du personnel contribuent à une action éducative concernant les règles générales de sécurité.

Le décret n° 85-924 du 30 août 1985 stipule que le chef d'établissement "prend toutes dispositions, en liaison avec les autorités administratives, pour assurer la sécurité des personnes et des biens, l'hygiène et la salubrité de l'établissement".

Objectifs du dispositif : élaborer des propositions d'action visant à répondre aux besoins des responsables académiques pour l'organisation et la mise en œuvre de la formation des personnels d'encadrement chargés de l'élaboration et du suivi du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS).

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN), direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur

Campagne d'inscription : sans candidature.

Nombre de places : 10

Durée moyenne estimée : 1 jour.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : définir et élaborer les outils dont les responsables des services académiques et départementaux de formation ont besoin pour former et accompagner les personnels chargés de coordonner, en collaboration avec les collectivités territoriales, la mise en œuvre du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs.

Public cible : experts, personnes-ressources d'académies, chefs d'établissement, gestionnaires.

Forme/Modalités : groupe de travail.

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Nombre de participants : 10

Durée en heures : 6

Session

Dates : 10 décembre 2004

Lieu : ESEN - Poitiers

IDENTIFIANT
04NDEP007

FORMATION DE PERSONNES RESSOURCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'ÉQUIPES DE
DIRECTION D'ÉTABLISSEMENTS DIFFICILES

Objectifs du dispositif : permettre aux responsables académiques de renforcer la formation et l'accompagnement de membres d'équipes de direction (chefs d'établissement et gestionnaires), nouvellement nommés dans des établissements identifiés comme difficiles.

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN), direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et direction de l'enseignement scolaire.

Campagne d'inscription : sans candidature ; liste arrêtée par le recteur.

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 5 jours répartis sur 2 modules.

MODULE 1 - NORME JURIDIQUE ET NORME SOCIALE.
ENJEUX RELATIONNELS DES ÉQUIPES D'ÉTABLISSEMENTS.

Objectif pédagogique : permettre aux participants de connaître et de s'approprier les modalités et outils pour assurer la prise de fonction et l'accompagnement des équipes de direction d'EPL (chefs d'établissement et gestionnaires) confrontées à la gestion de situations difficiles liées à la violence.

Contenu :

L'espace scolaire et la question de la violence.

La constitution et les rôles des équipes d'établissements par rapport à la problématique de prévention de la violence.

Public cible :

Personnes-ressources associées au domaine de la violence.

Personnes désignées par le recteur pour devenir personnes-ressources de l'académie.

Forme/Modalités : stage présentiel (conférences et ateliers).

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 15

Session

Dates : du 16 au 18 novembre 2004.

Lieu : académie de Créteil.

MODULE 2 - PLAN DE PRÉVENTION. GESTION DE CRISE

Objectif pédagogique : permettre aux participants de connaître et de s'approprier les modalités et outils pour assurer la prise de fonction et l'accompagnement des équipes de direction d'EPL (chefs d'établissement et gestionnaires) confrontées à la gestion de situations difficiles liées à la violence.

Contenu :

Les politiques publiques et les dispositifs institutionnels.

Les enjeux du partenariat et sa mise en œuvre.

Diriger un établissement difficile/diriger en situation sensible : sens et action.

Public cible :

Personnes-ressources associées au domaine de la violence.

Personnes désignées par le recteur pour devenir personnes-ressources de l'académie.

Forme/Modalités : stage présentiel (conférences et ateliers).

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale et Mission de la formation.

Module obligatoire

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 15

Session

Dates : du 10 au 12 mai 2005.

Lieu : académie de Bordeaux.

IDENTIFIANT
04NDEP0008

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES AGENTS COMPTABLES
NOUVELLEMENT NOMMÉS

Objectifs du dispositif : offrir une formation spécifique aux personnels nouvellement affectés dans les fonctions d'agent comptable d'EPLÉ et n'ayant aucune expérience dans ce domaine

Pilotes : direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et direction de l'encadrement (ESEN).

Sans candidature individuelle.

Nombre de places : 100

Durée moyenne estimée : 5 jours.

MODULE UNIQUE

Objectifs pédagogiques : à partir d'un bilan des premières semaines d'activités, favoriser la professionnalisation sur les fonctions d'agent comptable en EPLÉ.

Contenu :

L'agent comptable dans l'institution ;
Les grands principes de la comptabilité publique et son application aux EPLÉ ;
L'année budgétaire ;
La comptabilité des services annexes ;
L'audit et le contrôle interne dans les EPLÉ ;
Les ressources : le réseau national de conseil, la cellule conseil d'un rectorat, l'intranet ;
Le recouvrement des créances - la gestion de fait - les régies - le fonctionnement de compte de dépôt- les placements.

Public cible : les agents comptables nouvellement nommés en EPLÉ.

Forme/Modalités : stage présentiel.

Responsables pédagogiques : bureau DAF A3 ; Mission de la formation et École supérieure de l'éducation nationale.

Module obligatoire

Nombre de participants : 100

Durée en heures : 30

Dates : du 25 octobre 2004 au 29 octobre 2004 (vacances de Toussaint).

Lieu : ESEN - Poitiers.

IDENTIFIANT
04NDEP0009

EXERCER LA FONCTION DE RESPONSABLE DE LA GESTION DU PATRIMOINE DANS LES UNIVERSITÉS

Les personnels IGR et IGE affectés pour la première fois sur des postes de responsables de la gestion du patrimoine dans les universités se trouvent confrontés à l'application de procédures réglementaires telles que la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les marchés publics et la comptabilité publique. Le dispositif proposé vise à développer ces notions pour en faciliter l'appropriation par les responsables techniques des services immobiliers, plus particulièrement pour ceux nommés pour la première fois au ministère de l'éducation nationale.

Objectifs du dispositif :

Familiariser les personnels nouvellement nommés aux procédures applicables dans leurs nouvelles missions ;
Consolider les notions relatives à la maintenance du patrimoine et à son extension ;
Repérer les partenaires internes et externes à l'éducation nationale, leurs champs d'intervention et de responsabilité ;
Maîtriser les implications financières et les règles fondamentales de la comptabilité publique en matière immobilière.

Pilotes : direction de l'encadrement (ESEN), direction des personnels, de la modernisation et de l'administration (MIFOR) et Association des responsables immobilier de l'enseignement supérieur

Campagne d'inscription : une procédure d'inscription particulière sera mise en œuvre.

Nombre de places : 50

Durée moyenne estimée : 6 jours

MODULE 1 - MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

Objectifs : maîtriser les notions de maîtrise d'ouvrage, de délégation de maîtrise d'ouvrage et leur environnement juridique.

Identifier les partenaires du maître d'ouvrage, leurs missions, rôles et compétences.

Repérer les relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Forme/Modalités : ateliers et apports théoriques, exposés et conférences

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale, Association des responsables immobilier de l'enseignement supérieur et Mission de la formation

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 12 heures

Session

Dates : du 24 au 26 novembre 2004.

Lieu : ESEN - Poitiers.

MODULE 2 - MARCHÉS PUBLICS ET GESTION FINANCIÈRE**Objectifs :**

Maîtriser les procédures de marchés publics.
Gérer l'accompagnement financier des projets.
Gérer des personnels en fonction de leurs statuts spécifiques.

Forme/Modalités : ateliers et apports théoriques, exposés et conférences

Responsables pédagogiques : École supérieure de l'éducation nationale, Association des responsables immobilier de l'enseignement supérieur et Mission de la formation

Nombre de participants : 50

Durée en heures : 12

Session

Dates : du 9 au 11 mars 2005.

Lieu : ESEN - Poitiers.